

MAJUSCULES



ÉLECTION AD CPEV : VOTEZ SPV

L'ÉLECTION En soutenant les candidat·es de la SPV-FSF, vous choisissez des représentant·es qui auront à cœur de veiller à la défense de nos prestations. Chaque voix compte : votez en bloc pour tous les candidat·es de la liste FSF-SPV **P. 3**

L'ÉDITO

Une assemblée générale extraordinaire de l'AVEP1 pour discuter des suites de la prise de position AVEP1 « Pour des mesures concrètes, rapides et adaptées en 1-2P ». **P. 2**

LA CLASSE

Apprivoiser les nouveaux moyens d'enseignement de français avec des élèves allophones au cours intensif de français, possible ? **P. 4-5**

LA RECHERCHE

Des élèves ont travaillé en groupes, et l'Université a comparé deux méthodes pédagogiques coopératives et les mécanismes qui peuvent amener à développer des comportements en faveur de l'environnement. **P. 6-7**

ET MAINTENANT, LES MESURES D'AUSTÉRITÉ !

LA MINUTE SYNDICALE L'Etat de Vaud a présenté le résultat de ses comptes 2024. Avec un déficit de 369 millions de francs qui ne respecte pas le principe constitutionnel du « petit équilibre », des mesures d'austérité immédiates ont été mises en œuvre avec des coupes pour près de 80 millions dès 2025. Pour la DGEO, c'est plus de 5 millions qui seront sacrifiés. Et ce n'est peut-être que le début... **P. 8**

CLASSES 1-2P : QUELLES SUITES À DONNER ?

L'ÉDITO Suite au rejet du Grand Conseil de renvoyer la pétition « Pour davantage de moyens en 1-2P », le Comité de l'AVEP1 et la SPV proposent une Assemblée générale le 22 mai 2025 pour décider de la suite des actions à mener.



Par **Gregory Durand**
Président SPV

Début mars, le Grand Conseil vaudois n'a pas renvoyé pour traitement au Conseil d'État la pétition « Pour davantage de moyens en 1-2P » initiée par un collectif et soutenue par les trois syndicats. Dès lors, l'Assemblée générale ordinaire de l'AVEP1 avait adopté début avril une prise de position qui demandait des mesures concrètes, rapides et adaptées en 1-2P. Cette dernière avait comme premier objectif de mandater le comité de l'AVEP1 et le Comité cantonal SPV pour négocier rapidement avec le Département et la DGEO, afin de répondre aux demandes du terrain en mettant en place de nou-

velles mesures pour les élèves et les enseignant-es 1-2P dès la rentrée scolaire 2025 ; et comme deuxième objectif de mandater le comité de l'AVEP1 pour l'organisation d'une Assemblée générale extraordinaire en mai 2025 s'il considérait que des informations importantes devaient être transmises ou des décisions être prises.

C'est donc pour cette raison qu'une AG extraordinaire est organisée le 22 mai 2025 afin que les membres soient tenu-es informé-es et prennent des décisions pour la suite des actions à mener. ►



**On veut enseigner,
pas colmater !**

Assemblée générale extraordinaire

Pour donner suite à notre prise de position :
pour des mesures concrètes, rapides et adaptées en 1-2P

JEUDI 22 MAI – 19H

Pully, collège Arnold Reymond
plus d'infos sur avep1.spv-vd.ch

LE ROILLE GOSSE

Écouter les besoins... de la direction.



ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·ES DE LA CPEV

VOTEZ EN BLOC LA LISTE FSF/SPV (CERCLE 2 - LISTE 1) !

L'ÉLECTION L'élection des délégué·es à l'Assemblée de la Caisse de pension de l'État de Vaud (CPEV) est une occasion importante d'assurer une représentation forte et engagée des assuré·es. L'assemblée des délégué·es a la responsabilité d'élire les représentant·es des assuré·es au sein du Conseil d'administration. La SPV vous encourage à participer à ce vote essentiel pour défendre nos retraites actuelles et futures.

**SOPHIE BAHNI**

Présidente de l'AVEP1-SPV
Enseignante à Morges

« Je m'engage pour la défense des conditions de travail de mes collègues ! »

**CAMILLE DUPERTUIS (réélection)**

Membre du Comité cantonal SPV
Enseignante à Lausanne

« Je m'engage pour plus d'égalité dans la retraite ! »

**GAËLLE GILLIERON**

Membre du Comité cantonal SPV
Enseignante à Forel

« Je m'engage en faveur des intérêts de mes collègues, notamment les femmes ! »

**LUCIE KEMMLING (réélection)**

Adjointe à la direction de la SPV
Enseignante à Orbe

« Je m'engage pour la défense de nos acquis, pour des retraites respectées ! »

**MÉLANIE LERESCHE**

Membre de la COFIN de la SPV
Enseignante à Lausanne

« Je m'engage pour défendre les conditions de travail et de retraite ! »

**LUC VITTOZ**

Ancien Président de l'AVEPS-SPV
Enseignant à Renens

« Je m'engage pour des retraites dignes pour toutes et tous ! »

**YVES UTIGER**

Ancien Membre du CC de la SPV
Enseignant à Montreux

« Je m'engage à défendre la pérennité de nos retraites ! »

Sur la liste FSF/SPV avec

ALAIN BRON (HEIG-VD, Yverdon)

et **ROBERT TYE (HEP, Lausanne)**

La SPV est également représentée sur la liste « pensionné·es » de la FSF avec la candidature de **JEAN-MARC HALLER**, ancien Secrétaire général de la SPV et fin connaisseur de la CPEV.

En soutenant les candidat·es de la SPV-FSF, vous choisissez des représentant·es qui auront à cœur de veiller à la défense de nos prestations. Chaque voix compte : votez en bloc pour tous les candidat·es de la liste FSF-SPV sur cpev.ch à l'aide des codes reçus par courrier.

APPRIVOISER LES NOUVEAUX MER DE FRANÇAIS AVEC DES ÉLÈVES ALLOPHONES AU CIF, POSSIBLE ?

L'ÉCOLE Une démarche collaborative entre enseignant-es de français autour de la nouveauté des MER qui favorise l'ouverture à la diversité. Une cohésion pédagogique qui crée, resserre les liens, réunit les langues présentes dans les classes dans l'intérêt de tous les élèves.

Par **Rosanna Dind** Enseignante de français langue seconde à La Tour-de-Peilz

Depuis la rentrée 2023, l'enseignement du français dans le Canton de Vaud prend le virage de l'innovation. Les enseignant-es de français L1 explorent les nouveaux MER avec leurs élèves, tout en se formant à ce nouveau moyen.

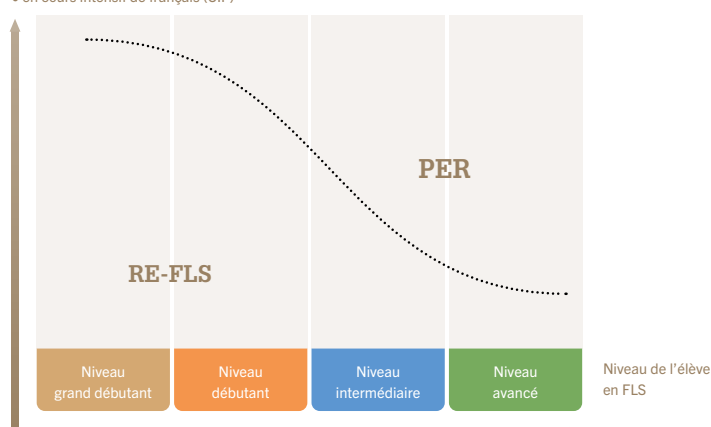
Du côté de l'enseignement du français L2, c'est la parution du document officiel du Référentiel Français Langue Seconde (RE-FLS) en septembre 2024 qui a réjoui le milieu des professionnel-les du français L2¹.

Pour les enseignant-es de FLS, ce document tant attendu représente un repère unifiant et une référence complémentaire au PER car il met en évidence le parcours spécifique de l'élève allophone avec son projet sur mesure.

Structuré en axes thématiques, le RE-FLS développe l'éventail des apprentissages prioritaires poursuivis par l'enseignement du FLS et propose des genres textuels et des pistes pédagogiques adaptés. Tout en précisant les progressions de l'acquisition de la langue, ce document-référence indique la transition progressive des objectifs spécifiques pour les élèves allophones vers les objectifs du PER (voir schéma 1 ci-dessous).

Schéma 1 | Transition entre le PER et le RE-FLS

Objectifs d'apprentissage
 • en classe/groupe d'accueil
 • en cours intensif de français (CIF)



Sur le terrain, l'existence d'une proximité des apprentissages entre le PER et le RE-FLS invite régulièrement les enseignant-es de français L2 à rechercher un juste compromis entre les objectifs spécifiquement définis pour les élèves allophones et ceux de la classe régulière.

Avec l'introduction des nouveaux moyens de français et leur dimension numérique accessible, plusieurs questions se posent.

Que faut-il mettre en œuvre pour permettre à l'élève allophone de mobiliser efficacement ses apprentissages langagiers ?

Piquée par la curiosité de répondre à cette question et désireuse de cerner les challenges de la collection, j'ai pris part aux formations des MER 3-4P et 5-6P en tant qu'enseignante de FLS en groupe CIF. Au fil des séances, j'ai découvert des démarches inventives et flexibles. J'en ai déduit que les activités proposées peuvent être adaptées au profil des élèves allophones. Néanmoins, pour que ce public particulier puisse aussi tirer profit de la collection, un travail synchronisé entre les professionnel-les devrait pouvoir s'opérer.

Afin de mieux comprendre l'importance de ce travail synchronisé, faisons le tour des éléments qui sous-tendent la pratique de notre métier d'enseignant-e de français L2.

La « mission principale » de l'enseignant-e de FLS se distingue de celle de l'enseignant-e par la nécessité :

- de prendre en compte l'univers culturel et langagier de l'élève allophone
- d'estimer ses besoins de communication
- d'accompagner l'élève allophone vers l'acquisition de la L2
- de favoriser les apprentissages scolaires qui lui assureront la meilleure des transitions possible.

D'autre part, la formation du CAS FLS, quant à elle, oriente prioritairement l'enseignement du FLS vers :

- des objectifs communicationnels
- des projets en *Perspective Actionnelle*
- des approches interlinguistiques
- la didactisation des documents
- la valorisation des langues d'origine, essentielle pour la construction de l'identité de nos élèves et pour le développement de la L2.

La suite de l'article apporte des réponses concrètes aux questions liées à la mise en pratique de cette démarche de travail en commun.

Quels sont les avantages de s'appropriier les activités des nouveaux MER en groupe CIF ?

Au quotidien, je constate que les élèves allophones voyagent de la classe ordinaire au groupe CIF et font des liens entre ce qu'ils apprennent dans les 2 espaces. Il me semble alors profitable d'imbriquer dans nos planifications quelques activités des nouveaux MER en y ajoutant des adaptations.

Sans se détourner de notre « mission principale », ni « dupliquer » le travail de l'enseignant-e de la classe régulière, il s'agit de trouver un équilibre en 4 actions :

- préserver notre savoir-faire de l'accueil
- amener l'apprentissage de la langue par des choix didactiques et pédagogiques
- agir dans un contexte réel
- adapter les activités des nouveaux MER travaillées en classe.

L'idée prioritaire est de co-construire une alliance entre les élèves allophones, les enseignant-es de L1 et L2 et les camarades de classe régulière.

Quel type d'enseignement des nouveaux MER faut-il privilégier ? Quelles activités emprunter et quels lexiques exploiter ?

Dans le document de vue d'ensemble des parcours, il existe de nombreuses correspondances entre les genres textuels travaillés dans les MER et ceux conseillés dans le RE-FLS.

Pour le cycle 1, au niveau des genres de textes :

- les textes qui règlent des comportements (la marche à suivre, la recette de cuisine, la règle de jeux)
- les textes qui racontent (les contes)
- les textes qui jouent avec la langue (les comptines et les poèmes).

Dès lors, il semble pertinent d'emprunter certaines activités dans l'enseignement des parcours des nouveaux MER.

Dans le module « Fonctionnement de la langue » une synthèse du vocabulaire investi au cycle 1 est répertoriée. La liste suivante pourrait être entraînée en groupe CIF : la nature, les métiers, les émotions, le voyage, la montagne, les arts, l'habitat, les sports et les vacances. Cette liste est à adapter selon le niveau des élèves, leurs connaissances préalables et leurs compétences.

Finalement, l'utilisation des cartes des stratégies de compréhension, le réinvestissement et la simplification de certaines ressources aideraient assurément les élèves allophones à mieux appréhender les outils de la collection dans leur classe.

Comment activer cette nouvelle pratique entre enseignant-es d'élèves allophones ?

Il est connu que les échanges entre professionnel-les favorisent l'appropriation des moyens. C'est dans ce sens que j'ai approché mes collègues de classe régulière de 3P afin d'élaborer la partie des parcours entre nos classes et mes groupes CIF.

Notre choix s'est porté sur une planification des parcours autour des contes merveilleux pour un semestre. Le but était de partager des réalisations de productions écrites et orales dans un contexte de « portes ouvertes ».



Si vous voulez en savoir plus sur le déroulement du projet, les résultats concrets auprès des élèves et les ressources, consultez cette adresse : <http://www.avesac.ch>

Il s'agit ici d'une proposition pédagogique qui a pu se mettre en place avec mes collègues de classe régulière dans un climat d'entente visant l'échange. Cette collaboration peut servir d'inspiration à d'autres collègues travaillant avec des élèves allophones si les circonstances le permettent.

Quels sont les bénéfices de ce projet entre collègues ?

Cette rencontre entre les enseignant-es de français L1 et L2 montre que les échanges entre professionnel-les autour de la collection MER profitent à l'ensemble des élèves apprenant-es. Un projet-parcours inclusif (groupe CIF-classe régulière) démontre que les moyens sont là pour donner un élan à la création de nouvelles idées d'activités. Les pratiques des un-es et des autres s'enrichissent grâce aux compétences spécifiques de chacun-e. En outre, il s'agit là d'une façon différente d'aborder la responsabilité conjointe de l'enseignement du français.

Les approches contextualisées dans un projet d'école représentent des situations capitales qui permettent aux élèves d'être des acteurs sociaux qui construisent des apprentissages actionnels au-delà des murs de leur salle de classe.

Il a été annoncé aux enseignant-es du français L2 que du matériel didactique spécifique en lien avec le RE-FLS sera pensé dans l'avenir.

Dans cette attente, pourquoi ne pas construire entre professionnel-les de français L1 et L2 une nouvelle voie de l'enseignement du français ?

La question est ouverte et le défi à relever ! ►

RÉFÉRENCES

Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGE0) (2024). Référentiel français langue seconde. Canton de Vaud.

- 1 https://uma.edu-vd.ch/wp-content/uploads/2024/10/DGE0_Brochure_A4_Ref_Fr_langue_seconde_2024_WEB.pdf
<https://portail.ciiip.ch/home>

REMERCIEMENTS

À Sonia Guillemin pour sa relecture. À Yasmina Guye, présidente de l'AVESAC et au comité pour leur collaboration et leur soutien. Aux collègues Laurence Mermod Dufour, Chloé Mammone, Morgane Mauclet et Étienne Rousseil pour leur participation au projet.

APPRENTISSAGE COOPÉRATIF ET GESTES ÉCOLOGIQUES

LA RECHERCHE Des classes de 7^e et 8^e des cantons de Vaud et Genève ont participé à une recherche en psychologie sociale de l'Université de Lausanne, le projet ECOopération. Les élèves ont travaillé en groupes, et l'Université a comparé deux méthodes pédagogiques coopératives et les mécanismes qui peuvent amener à développer des comportements en faveur de l'environnement.

Par **Fantine Surret** et **Fabrizio Butera**

Les objectifs du projet

Comment amener les élèves à se rendre compte de l'importance de protéger l'environnement ? Comment les amener à se sentir capables de faire quelque chose pour l'environnement ? L'équipe de recherche a proposé une intervention en supposant que pour cela, les élèves avaient besoin de :

1. Comprendre en quoi nous sommes toutes et tous interdépendant-es entre humains (par exemple, nos actions ici peuvent avoir un impact sur des personnes à l'autre bout de la planète) mais aussi avec notre environnement (nous pouvons impacter son état et son état a un impact sur nous).
2. Développer des valeurs altruistes, c'est à dire que les enfants comprennent, protègent, et prennent soin du bien-être de toutes et tous, que ce soit leurs proches, des inconnu-es ou des êtres vivants non humains.
3. Se sentir efficaces et capables d'agir : pour chercher à protéger l'environnement, il faut penser que nos actions peuvent avoir un impact. Même si personne ne peut régler à lui/elle seul-e les enjeux environnementaux, nous avons besoin de l'action coordonnée d'un maximum de personnes. Il faut donc se sentir efficace soi, mais aussi avoir confiance dans les capacités de son groupe.

Comparer deux méthodes d'apprentissage coopératif

L'équipe de recherche a proposé d'essayer deux méthodes d'apprentissage coopératif

pour répondre à ces objectifs. Tous les élèves ont travaillé sur le même contenu, mais avec deux méthodes de structuration du travail différentes.

Ainsi, la moitié des classes a suivi les principes de l'apprentissage coopératif *spontané*. Les élèves travaillaient en petits groupes de 2 à 3 et étaient libres de s'organiser comme ils et elles le souhaitaient. L'autre moitié des classes a travaillé selon les principes de l'apprentissage coopératif *structuré*. Les élèves avaient chacun-e un rôle ou une tâche spécifique à réaliser dans le travail de groupe. Cette dernière méthode repose sur un ensemble de principes visant à faciliter et à structurer le travail des élèves. Le projet ECOopération s'est principalement basé sur deux de ces principes : l'interdépendance positive et la responsabilisation individuelle.

L'*interdépendance positive* consiste à rendre les élèves mutuellement dépendant-es. Dans le groupe, l'ensemble des participants partagent le même but. Pour qu'un-e élève réussisse, les autres élèves doivent nécessairement réussir aussi. Ils et elles sont donc responsables de leur propre apprentissage et de celui des autres membres du groupe. On peut structurer l'interdépendance via des ressources, des tâches ou des rôles complémentaires.

Pour renforcer l'interdépendance, on utilise la *responsabilisation individuelle*. Il faut rendre la participation et la contribution de chaque élève possible et nécessaire. Cela permet d'éviter que des élèves ne fassent rien, ou alors qu'un-e élève prenne toute la place. Ainsi, chaque individu doit faire sa part pour que le groupe réussisse.

Les hypothèses

L'équipe de recherche a supposé que l'apprentissage coopératif *structuré* pouvait favoriser les comportements écologiques via trois mécanismes différents :

1. Le concept « d'interdépendance » peut être difficile à saisir pour de jeunes enfants. L'apprentissage coopératif met les élèves en situation d'interdépendance sociale avec leurs camarades (les membres dépendent les uns des autres). Nous avons imaginé qu'expérimenter directement l'interdépendance pourrait permettre aux élèves de percevoir l'importance des interdépendances en général. Celle des humains avec la nature permet par exemple de comprendre pourquoi ils et elles ont intérêt à protéger l'environnement.
2. L'apprentissage coopératif véhicule des valeurs : le souci des autres et la recherche du bien-être pour tout le monde, au sens large. Cela pourrait conduire les élèves à vouloir préserver l'environnement.
3. Enfin, dans l'apprentissage coopératif, les élèves réussissent en groupe des tâches qu'ils et elles n'auraient pas pu réussir seul-es. Comme pour les enjeux environnementaux, cela leur permet de se sentir efficace en tant que groupe, là où les actions individuelles ne sont pas suffisantes. L'apprentissage coopératif souligne l'importance que chacun-e contribue à son niveau.

L'équipe de recherche a donc fait l'hypothèse qu'en situation d'apprentissage coopératif structuré, les élèves auraient une meilleure perception de la notion de l'interdépendance,

un meilleur sentiment d'efficacité collective et individuelle, et développeraient plus de valeurs altruistes qu'en situation d'apprentissage coopératif spontané. Elle a supposé que cela devrait se traduire par plus de comportements écologiques.

Le déroulement de l'étude

En début d'année, tous les élèves (1443) ont répondu à un questionnaire. Puis les classes (77) ont été séparées en deux groupes. Les enseignant-es ont reçu un matériel pédagogique à répartir sur dix séances. La moitié des classes a travaillé en situation d'apprentissage coopératif structuré, l'autre moitié en situation d'apprentissage coopératif spontané. Dans les deux situations le contenu des séances, basé sur le PER, était le même. Seules les instructions différaient, pour renforcer (ou non) l'interdépendance et la responsabilisation individuelle dans le groupe. Enfin, les élèves ont répondu au même questionnaire qu'en début d'année, afin de pouvoir mesurer l'évolution de leurs réponses.

Les principaux résultats

Pour tester les hypothèses, l'équipe de recherche a procédé à une analyse statistique en comparant les réponses des élèves en situation d'apprentissage coopératif structuré avec les réponses des élèves en situation

d'apprentissage coopératif spontané. De plus, elle a mesuré la différence entre les réponses en début d'année et celles en fin d'année.

Les résultats sont reportés en illustration et décrits ci-dessous.

Les élèves qui étaient en situation d'apprentissage coopératif structuré ont perçu plus d'interdépendance avec leurs camarades que les autres élèves.

Les élèves qui percevaient plus d'interdépendance avec leurs camarades recouraient à plus d'explications en termes d'interdépendance pour expliquer des situations de la vie de tous les jours.

Les élèves qui recouraient à plus d'explications en termes d'interdépendance pour expliquer des situations de la vie de tous les jours ont témoigné de plus de comportements écologiques.

Nous n'avons pas observé de différences sur les valeurs entre les élèves en situation d'apprentissage coopératif spontané et les élèves en situation d'apprentissage coopératif structuré. Les valeurs sont un processus psychologique relativement stable: elles se développent tôt, et évoluent généralement peu au cours de la vie. Elles sont plus susceptibles de changer chez les enfants que chez les adultes,

mais cela prend du temps. Notre intervention ne durait probablement pas assez longtemps pour observer un changement.

Les élèves en situation d'apprentissage coopératif structuré ont rapporté un niveau plus élevé de sentiment d'efficacité collective en classe que les élèves en situation d'apprentissage spontané. Ils et elles ont également rapporté un plus haut niveau de sentiment d'efficacité vis-à-vis de la protection de l'environnement, au niveau collectif et au niveau individuel, ce qui les amenait à rapporter plus de comportements écologiques.

En résumé, l'apprentissage coopératif structuré a des effets bénéfiques pour les élèves. Il favorise la perception des interdépendances dans la classe et dans des situations de la vie de tous les jours. Il augmente le sentiment d'efficacité collective en classe. Il augmente le sentiment d'efficacité environnementale, aux niveaux collectif et individuel. Ces mécanismes favorisent la mise en place de comportements écologiques.

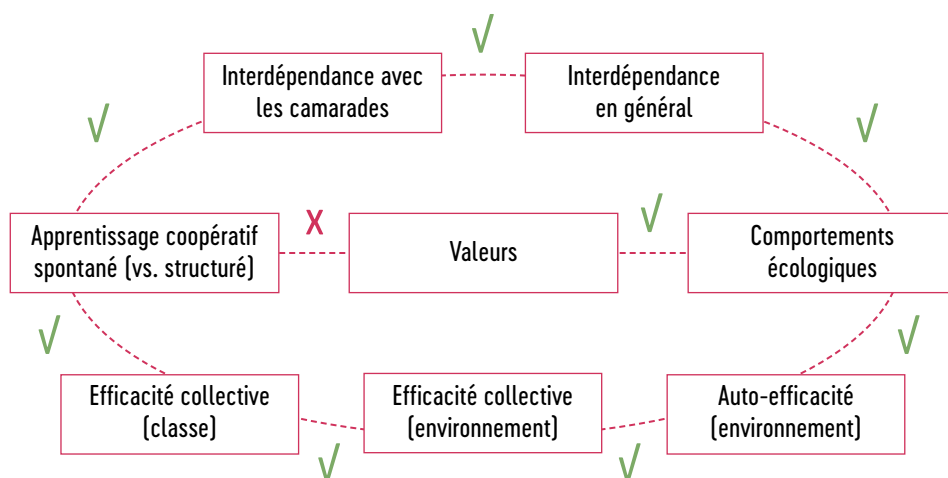
En conclusion

On peut (aussi) enseigner les interdépendances en les faisant vivre, et cela participe à l'éducation au développement durable. Les séances ECOopération ne parlaient pas toujours directement d'environnement. Elles couvraient des parties obligatoires du PER qui touchaient parfois à l'environnement (par exemple le cycle de l'eau), parfois pas (par exemple, comment mesurer la température). Pourtant, avec peu de séances sur l'année, on observe déjà un effet sur les comportements écologiques des élèves.

Ce projet a permis de développer un matériel prêt à être utilisé (et disponible sur demande, fantine.surret@unil.ch et fabrizio.butera@unil.ch). Les résultats ont montré des effets bénéfiques pour les élèves. Les séances répondent à des objectifs du PER de différentes branches, et permettent de traiter en même temps le volet « Interdépendances ». ►

L'équipe de recherche est composée de **Fantine Surret**, **Wojciech Świątkowski**, **Céline Buchs**, **Emilio Visintin** et **Fabrizio Butera**

Les principaux résultats illustrés



LA MINUTE SYNDICALE DE LA SPV

ET MAINTENANT, LES MESURES D'AUSTÉRITÉ!

L'Etat de Vaud a présenté le résultat de ses comptes 2024. Avec un déficit de 369 millions de francs qui ne respecte pas le principe constitutionnel du « petit équilibre », des mesures d'austérité immédiates ont été mises en œuvre avec des coupes pour près de 80 millions dès 2025. Pour la DGEO, c'est plus de 5 millions qui seront sacrifiés. Et ce n'est peut-être que le début....



Par **Yves Froidevaux**
Secrétaire général

Dans un contexte de crise internationale, de paupérisation d'une partie de la population et de besoins accrus dans les secteurs de la santé, du social et de la formation, la majorité du Conseil d'Etat et du Grand Conseil procèdent, depuis 2 ans, à des baisses fiscales favorisant les plus gros contribuables de ce canton (105 millions en 2024, 152 millions supplémentaires en 2025 et une nouvelle baisse annoncée pour 2026). Aujourd'hui, ces choix politiques plongent l'Etat de Vaud dans une crise financière et institutionnelle.

Pour la SPV, il s'agit, dès aujourd'hui, de s'opposer fermement à toute nouvelle baisse des recettes de l'Etat.

Pour le secteur de la formation, alors que le manque de moyens est criant dans les classes pour mener une politique d'inclusion adéquate, alors que les conditions de travail des enseignant-es se dégradent et que les salaires des généralistes vaudois-es se situent toujours et encore parmi les plus bas de Suisse, ces annonces sont extrêmement inquiétantes pour l'avenir de l'école vaudoise et la santé de nos collègues.

Le pire pourrait encore arriver avec la votation cet automne sur l'initiative extrême des milieux patronaux visant à réduire les impôts cantonaux de 12%. Dans les colonnes du 24 Heures du 22 avril, le Professeur Nils

Soguel de l'Unil, spécialiste en finances publiques, difficilement qualifiable de « militant gauchiste », indiquait à propos de cette future votation visant à baisser les impôts de 12 % : « [Cette initiative] coûterait entre 300 et 500 millions. C'est donc arithmétique et évident : les mesures de meilleure maîtrise des dépenses, voire d'austérité, seraient plus exigeantes, car ce manque à gagner viendrait s'ajouter au déficit qu'il s'agit de combler. L'effort d'assainissement grimperait ainsi à plus d'un demi-milliard de francs, soit plus de 5% du budget. Tel Sisyphe, cela impliquerait de s'attaquer à un excédent de charges aussi abyssal que celui qu'a connu l'Etat de Vaud au tournant du siècle dernier. »

En se référant aux mesures Orchidée du milieu des années 90, le Pr. Soguel rappelle les coupes massives intervenues à cette époque (230 millions). Ces économies visaient prioritairement les salaires des fonctionnaires (gel des annuités et de l'indexation) et ont conduit à d'importantes suppressions de postes qui ont durement touché le CHUV, mais également les écoles avec des fermetures de classes. Des mobilisations historiques et massives des syndicats avaient permis de mettre en lumière les impacts de ces mesures d'économie et de limiter ces dernières.

Pour la SPV, il s'agit, dès aujourd'hui, de s'opposer fermement à toute nouvelle baisse des recettes de l'Etat, sous peine de se retrouver dans une crise profonde et de longue durée, avec des coupes qui dépasseraient le double de celles d'Orchidée ! ►